

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 13 (1955)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bibliographie

## La demande et le monopole<sup>1</sup>

M. R. P. Congard se propose de remettre en discussion les bases théoriques du marché de monopole. S'appuyant sur les œuvres de quelques économistes, en particulier Cournot et Marshall, il oriente son étude plus spécialement vers l'évolution du prix de monopole en fonction de l'évolution de la demande.

Dans son introduction, il précise les notions de concept et de cadre auxquelles il recourt, il examine les fondements des deux grands domaines de recherche économique (micro et macro-modèles) et il explique les raisons pour lesquelles il traite simultanément, et l'un en fonction de l'autre, demande et monopole.

L'étude elle-même se divise en deux parties, la première consacrée à la demande et la seconde au monopole. Dans chacune d'elles, nous trouvons appliquées d'une part la méthode abstraite qui permet l'élaboration de modèles théoriques et d'autre part la méthode positive qui utilise ces modèles pour expliquer les phénomènes économiques réels. M. Congard a largement recours aux mathématiques et donne chaque fois entièrement le raisonnement ou la démonstration.

La première partie de l'ouvrage débute par la définition de la demande et la délimitation de son champ d'action, puis suivent l'examen de différents modèles ou cadres et l'élaboration d'un concept particulièrement important ici : celui de l'élasticité de la demande. L'élasticité dite ponctuelle est étudiée en fonction de différentes variables, puis critiquée par rapport à un autre type, l'élasticité d'arc. Quant aux cadres, l'auteur examine et expose les hypothèses de certains économistes et les critiques qu'elles ont suscitées. Le micro-modèle marginaliste retient son attention. Il utilise ensuite la méthode positive sous deux formes : la première, partant d'un cadre très évolué, — dans notre cas le modèle ci-dessus nommé, — compare celui-ci directement aux phénomènes économiques réels et la seconde, recourant aux statistiques, cherche à ramener les phénomènes économiques à une commune mesure d'un modèle très simple. L'utilisation de la technique statistique donne lieu à une longue étude qui porte sur deux questions particulières : la régression et ses différentes formes et la corrélation linéaire, toutes deux en relation directe avec l'objet de la deuxième forme d'étude positive : la détermination des courbes de la demande, examinée d'après les théories de différents économistes groupés en deux catégories selon qu'ils utilisent des données brutes ou rectifiées.

Passant à la seconde partie de son étude, M. Congard définit le monopole et ses limites. Ceci l'amène à considérer un concept relativement récent, celui

---

<sup>1</sup> ROGER P. CONGARD : *La demande et le monopole*. Société d'enseignement supérieur. Paris 1954. 384 pages.

de degré de monopole, dû à un souci croissant de rapprocher les modèles de la réalité. Comme précédemment, il examine alors les systèmes de référence qui serviront de base à son étude positive. Les micros-modèles (monopoles à produit unique) statiques de Cournot, de Marshall et des théories modernes, opposés aux micros-modèles dynamiques actuels retiennent longuement l'attention de l'auteur qui en examine les caractéristiques et les hypothèses de base. Il analyse plus rapidement le micro-modèle (monopole à produits multiples), cadre plus proche de la réalité que les précédents.

A nouveau la méthode positive intervient, comme pour la demande, sous ses deux formes, mais sans donner lieu à une étude approfondie. Suivent quelques études statistiques pratiques.

L'auteur conclut enfin brièvement en reprenant les raisons et les avantages qu'il y a à étudier conjointement demande et monopole, en justifiant sa manière très théorique de traiter le problème et en mentionnant les précautions prises dans le choix et l'utilisation des théories auxquelles il a recours.

MICHEL EMERY

### Problème des charges fiscales sur la circulation et les transports des véhicules à moteur<sup>1</sup>

Ce problème très actuel est sujet à passablement de conflits d'idées, relevant d'une part de la justification et de l'utilisation de ces charges et d'autre part de leurs répercussions sur l'économie des transports et l'économie en général. Le but de l'auteur n'est pas d'ajouter aux théories existantes très subjectives, sa propre théorie, mais de construire une base objective qui pourra servir aux débats en cours et éclairer certaines questions controversées.

La première partie de l'ouvrage traite le sujet d'une façon très générale et constitue un document aussi vaste que représentatif de la question, alors que la deuxième partie est consacrée au problème particulier de la Suisse.

M. Zeller fixe tout d'abord les fondements de son étude qu'il puise dans la science financière et dans la science des transports.

Après l'examen des motifs qui justifient l'imposition des véhicules à moteur, l'auteur analyse les arguments construction, entretien des routes et concurrence faite aux chemins de fer. Puis il étudie l'importance de ces charges dans les recettes publiques en les considérant sous leurs différents aspects : impôts, taxes, contributions. Il examine alors leurs bases de calcul, constituées par la valeur du véhicule, par certains éléments d'ordre technique (carburant, puissance etc.) ou encore par le rendement au transport. Abandonnant l'aspect technique de la fiscalité automobile, M. Zeller en considère les effets ; il consacre un chapitre à certains problèmes tels que la réduction des impôts (causes et conséquences), le maintien du revenu des contribuables malgré leurs charges non réduites, l'amortissement de celles-ci et leur répartition considérés dans les

<sup>1</sup> W. ZELLER : *Die fiskalische Belastung des Motorfahrzeugverkehrs mit besonderer Berücksichtigung der schweizerischen Verhältnisse*. Editeur : P.G. Keller, Winterthur 1954. 149 p.

relations offre et demande de véhicules et de carburant et dans les cas d'entreprises de transports ou non. Le problème plus général de l'influence des charges fiscales sur la concurrence et la productivité des moyens de transport est l'objet du dernier chapitre.

La deuxième partie porte sur la législation suisse concernant l'imposition des véhicules à moteur, la législation sur les droits fédéraux (dont le principal est sur la benzine), cantonaux et en particulier zurichois (dont le plus important est sur les véhicules). Un chapitre traite spécialement la signification de ces charges au double point de vue du fisc et du contribuable ; c'est d'abord l'échelle des contributions d'après les ordonnances en vigueur dans les cantons et dans la Confédération, ensuite la part d'impôts entrant dans le prix total des transports (de personnes et de marchandises) et enfin le rapport respectif des droits fédéraux et zurichois. L'auteur aborde également quelques questions propres au domaine économique des véhicules à moteur : la part du coût des routes imputable à ces véhicules, les recettes totales qu'ils fournissent et la comptabilité des routes. Cette deuxième partie, — comme du reste la première — s'achève sur l'étude de l'effet de ces impôts. Ajoutons que seule la concurrence rail-route joue actuellement un rôle en Suisse.

Dans sa conclusion, M. Zeller résume les caractéristiques de l'imposition des véhicules et de ses effets et tente de tracer, compte tenu de l'augmentation croissante de la circulation, l'évolution de ce problème et les conséquences qui en découlent, concernant en particulier le montant et les motifs de l'imposition.

MICHEL EMERY

## Die Betriebsgemeinschaft<sup>1</sup>

Plus que jamais, la communauté d'entreprise est appelée à jouer un rôle essentiel dans les relations entre le capital et le travail, en vue d'une compréhension réciproque meilleure entre le monde ouvrier et le patronat. De la place qui est faite à la communauté d'entreprise et de l'esprit qui préside à ses destinées dépend en grande partie la solution apportée au problème de la paix du travail. Contrairement à une opinion défendue dans certains milieux, il n'y a pas d'opposition formelle entre la communauté d'entreprise et la communauté professionnelle, celle-ci ne saurait à la longue se substituer à celle-là, pas plus que la première ne pourrait à elle seule résoudre tous les problèmes qui se posent sur le plan de la profession.

Une chose est certaine : la communauté d'entreprise est une réalité et sa place est de plus en plus importante dans la vie de l'entreprise. Ce n'est pas à dire que nous nous trouvions en face d'une innovation de notre époque, si l'on prend le sens de communauté d'entreprise dans son acceptation la plus large. Il y a toujours eu des rapports entre patrons et ouvriers, il y a aussi toujours

<sup>1</sup> KISTLER LOTHAR : « *Die Betriebsgemeinschaft* ». Universitätsverlag, Fribourg, Suisse 1953. 172 p.

eu des conflits entre eux, inévitables dans toute vie communautaire, mais ce sont les conditions de celle-ci qui ont profondément changé et qu'il y a lieu de relever, depuis que le patronat a reconnu la nécessité d'une évolution.

En consacrant une étude systématique à la communauté d'entreprise en Suisse, Mlle Lothar Kistler a fait œuvre utile ; elle offre au lecteur de quoi satisfaire une curiosité fort légitime.

La Suisse se rattache à la tendance anglo-saxonne qui s'est refusée à imposer une solution légale et rigide au problème de la communauté d'entreprise et qui a préféré laisser à l'initiative privée, — en l'occurrence aux deux partenaires : patron et ouvrier — le soin de trouver une formule de collaboration répondant aux justes aspirations de l'un et sauvegardant les droits de propriété de l'autre.

Dans une première partie, l'auteur se livre à une étude serrée de la notion de communauté d'entreprise, dont il met en valeur le sens et les caractéristiques. Il s'étend ensuite sur les fonctions de la communauté d'entreprise, il la considère sous l'angle des rapports entre le travail et la propriété privée ; enfin le dernier paragraphe analyse le principe de la participation du personnel à la gestion de l'entreprise.

La deuxième partie est consacrée à la communauté d'entreprise en Suisse. Après en avoir retracé les diverses phases de développement, Mlle Kistler examine comment, à l'aide d'un droit du travail autonome, la communauté peut être soutenue et même encouragée par les contrats collectifs de travail et par les commissions qui sont constituées dans le cadre du personnel des entreprises.

La dernière section de cette deuxième partie est intitulée : « Discussion au sujet de la communauté d'entreprise ». Celle-ci y est abordée sous l'angle éthique et légal. L'auteur relève l'influence que la communauté professionnelle a exercée sur la communauté d'entreprise par suite des efforts du syndicalisme ; il rappelle aussi les diverses tentatives faites pour dépasser le simple contrat de travail et le remplacer par un contrat d'entreprise (*Gesellschaftsvertrag*). Enfin, il exprime les craintes des milieux syndicalistes qui voient à travers la généralisation des institutions sociales de l'entreprise une forme déguisée du paternalisme qu'ils condamnent sans appel ; quant à leur attitude à l'endroit des commissions ouvrières, ils les considèrent souvent comme des obstacles au développement naturel du syndicalisme.

La troisième et dernière partie présente quatorze thèses relatives à la communauté d'entreprise en général et huit propositions destinées plus spécialement au problème tel qu'il se pose dans notre pays, dans lesquelles Mlle Kistler cherche une solution en dehors de toute intervention de l'Etat. Mais elle souhaiterait que seules les institutions sociales gérées paritairement bénéficient d'un privilège fiscal ou même d'une exonération totale.

A l'heure où les institutions de prévoyance sont très librement discutées, cette étude mérite une large audience auprès des chefs d'entreprise, des milieux syndicaux, comme aussi de ceux qui, toujours plus nombreux, s'intéressent à la communauté d'entreprise et aux problèmes qu'elle soulève. Enfin le lecteur y trouvera une substantielle bibliographie.

JEAN GOLAY

## Le commerce de détail en Europe occidentale<sup>1</sup>

Bien que le commerce tienne une place importante dans l'économie actuelle, il est un peu négligé par les statisticiens et les économistes. Ceux-ci trouvent peut-être que cette activité est trop peu digne d'intérêt, puisqu'elle ne crée ni ne transforme, ou encore qu'elle rend des services trop difficiles à mesurer ou à recenser avec précision.

Dans son ouvrage M. J.-M. Jeanneney a le grand mérite de se pencher sur ce secteur de l'économie, tout en étant très conscient du danger qu'il y a à entreprendre un tel travail basé sur des renseignements peu précis et à tirer des conclusions trop hâtives.

Dans une brève introduction, il définit les limites de son sujet. Relevant en particulier une accusation portée contre de nombreux commerces de détail, « Gaspillage de travail et de capitaux, d'où une productivité médiocre et des prix élevés», il se propose d'examiner si ce reproche est fondé et si oui, de rechercher les causes de cet état de choses et les remèdes à y apporter<sup>2</sup>. Il précise encore un certain nombre de points particuliers à sa méthode, destinés à diminuer l'arbitraire de son travail, par exemple la distinction entre commerce alimentaire et non alimentaire. Notons que le lecteur pourra se reporter à des annexes donnant les sources des statistiques utilisées et le détail de certaines hypothèses qui sont à la base d'estimations.

L'étude elle-même se divise en trois chapitres.

Le premier a pour objet le dénombrement des magasins de détail et leur productivité dans différents pays d'Europe et aux Etats-Unis (à titre de comparaison). M. Jeanneney calcule sur la base de diverses statistiques le nombre de magasins et la productivité en habitants desservis et en chiffre d'affaires. Pour faciliter la comparaison entre les pays et dans certains cas entre les régions d'un même pays, il présente sous forme de tableaux tous ses résultats. Constant de gros écarts entre ces derniers, il ne conclut pas d'emblée à une différence d'organisation, mais cherche à savoir si des conditions géographiques ou économiques peuvent exercer une certaine influence. Il en retient un certain nombre qu'il représente par des graphiques. Le niveau de vie, parmi les conditions économiques, semble avoir la plus nette influence.

Le second chapitre a pour objet les effectifs de travailleurs des magasins de détail et leur productivité, dans les pays cités plus haut ; l'auteur constate de nouveau des écarts d'un pays à l'autre et en cherche les raisons dans les relations qui peuvent exister entre la productivité en chiffre d'affaires d'une part et le personnel des magasins, la quantité d'énergie utilisée par habitant et le niveau de vie d'autre part. A nouveau des graphiques illustrent cette étude.

Le troisième chapitre est consacré à deux systèmes d'explications basés sur les résultats obtenus et les observations faites dans les deux premières parties. Un des systèmes concerne le nombre de magasins. Relevant que ce nombre

<sup>1</sup> JEANNENEY JEAN-MARCEL : *Le commerce de détail en Europe occidentale*. Ed. A. Colin. Paris 1954, 69 pages.

<sup>2</sup> Faute de documents précis, l'étude directe des faits est impossible ; en revanche, l'étude par comparaison sur le plan international se révèle plus heureuse.

dépend des commerçants, des consommateurs et de l'Etat, M. Jeanneney étudie l'action (ses causes, sa nature, les conditions favorables à son développement) exercée respectivement par chacun de ces trois groupes. Celle des commerçants est nettement prépondérante dans les pays où l'économie n'est pas planifiée.

L'autre système propose l'explication de la productivité dans le commerce de détail. Ce paragraphe est consacré à l'étude des facteurs dont dépend cette productivité, le nombre de magasins, des faits extérieurs aux magasins (liés aux habitudes d'une région) et enfin l'organisation du travail qui est le plus important des trois.

Dans ses conclusions l'auteur tire quelques enseignements pratiques de son étude, en dépit des données souvent incertaines qu'il a utilisées ; il relève finalement les facteurs favorables à un commerce de détail productif, tels qu'il les a dégagés de son travail.

MICHEL EMERY

### Voyageurs, représentants, agents, vos droits, vos obligations<sup>1</sup>

On ne saurait passer sous silence le point de vue que M. P. Bideau expose dans son « avertissement ». Il souligne l'importance et la nécessité des intermédiaires, organe distributeur, nés de l'initiative privée. Faisant allusion aux empiètements du collectivisme, il relève les conséquences de la suppression, derrière le rideau de fer, du commerce indépendant remplacé par les coopératives étatiques. Certes la masse des représentants en Suisse pèse lourdement. Son niveau professionnel ou moral n'est pas toujours suffisant, mais le responsable est souvent le commerçant qui recourt au représentant pour abuser de la clientèle. L'action des associations suisses de voyageurs pour assainir la profession a conduit aux lois fédérales de 1930 et 1941. Le résultat actuel n'est pas probant : l'élévation du niveau professionnel est insuffisante en regard de la sécurité acquise. Mais le sort du voyageur est ingrat et le patron se dérobe trop souvent à ses obligations. C'est ce que l'auteur tente de montrer dans son ouvrage.

Dans son introduction, il constate que la terminologie courante ne rend pas compte de la différenciation entre les diverses fonctions de la représentation et que, d'autre part, la législation suisse ne parle pas une langue très précise. C'est pourquoi il adopte la terminologie suivante :

- voyageur de commerce : préposé à la recherche de commandes de marchandises pour le compte d'une maison à laquelle il est lié par un contrat de travail ;
- acquiseur, inspecteur : préposé à la recherche de contrats de publicité, d'assurances, en un mot de services, et lié par un contrat de travail ;

<sup>1</sup> PIERRE BIDEAU : privat-docent à l'Université de Lausanne. Les Editions Radar, Genève 1953, 229 pages.

— agent, représentant de commerce : préposé à la recherche de commandes de marchandises ou de services, agissant pour le compte d'une ou de plusieurs maisons de manière indépendante.

La loi fédérale de 1930 oblige le voyageur à posséder une patente. Si dans le passé, la carte de légitimation avait un but fiscal, elle a été instituée de nos jours afin d'établir un contrôle sur la masse d'individus attirés par cette activité refuge et séduits par l'appât de commissions mirifiques. L'auteur mentionne les rares exceptions à cette loi, la distinction entre voyageur en gros et au détail particulière à la Suisse, les conditions juridiques et morales requises pour l'obtention d'une carte de légitimation et les formalités à remplir. Il analyse les attributs de la patente quant au fond (protection de l'acheteur, discrimination entre voyageur et colporteur) et à la forme (carte verte ou rose, individuelle ou commune).

Dans le chapitre II, l'auteur examine la loi fédérale de 1941 qui a pour but d'instituer le statut des voyageurs de commerce en vue de les protéger contre des conditions de travail abusives et la loi de 1949 sur le contrat d'agence qui se propose d'instituer une protection des agents analogue à celle des voyageurs de commerce. Car si les rapports juridiques qui s'établissent entre un voyageur et sa maison s'inscrivent au CO dans le contrat de travail, l'agent lui ne pouvait se référer à aucun texte précis. Dans l'idée du législateur, les voyageurs avaient intérêt à l'adoption d'un statut juridique propre à l'agent afin d'éviter la possibilité d'écluder les dispositions édictées en leur faveur. M. Bideau essaye de rétablir la position juridique du voyageur et de l'agent en posant la définition du contrat de travail et d'agence, avant de donner un exemple instructif de contrat d'agence qui n'est qu'un contrat de travail travesti.

La distinction entre la négociation et la conclusion d'une affaire, la négociation étant la caractéristique du travail de l'agent ou du voyageur, retient aussi l'attention de l'auteur. La question de pouvoirs de représentation est examinée dans un paragraphe spécial en ce qui concerne l'agent d'assurances, ainsi que les obligations de la maison, son rayon d'activité, le droit au salaire ou à la commission, les empêchements de travailler, le paiement des frais de voyage. Après avoir traité du droit de rétention du voyageur et de l'agent sur les choses mobilières ou sur les papiers-valeurs en leur possession, en garantie des créances exigibles, M. Bideau en arrive aux conséquences de la fin du contrat : congé et délais, droits du voyageur et de l'agent, indemnité de clientèle ; il termine cette partie en indiquant la procédure à suivre en cas de différend et en établissant la liste des tribunaux de prud'hommes siégeant en Suisse.

L'avant-dernière partie de l'ouvrage traite des questions sociales concernant d'une part l'AVS, en mettant en lumière les critères sur lesquels on peut se baser pour distinguer le mode d'assujettissement entre agent et voyageur, d'autre part elle nous renseigne sur les questions d'allocations familiales et du droit aux vacances payées consacré, non par une prescription du CO, mais par un usage de plus en plus répandu quoique variant de canton à canton. Enfin, les lois fédérales sur les conditions d'engagement des voyageurs et sur le contrat d'agence sont intégralement publiées en fin de cet excellent ouvrage qui porte tout spécialement l'accent sur le côté pratique des problèmes étudiés.

JEAN-PAUL MATHEY

## Revue internationale du Travail

(Parait en trois éditions distinctes : française, anglaise et espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau international du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays ; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : Fr. 2.40 suisses, abonnement annuel : Fr. 24.— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du B.I.T. sur demande adressée au Bureau international du Travail, Genève.

---

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

AUBOIN Roger : *La Banque des règlements internationaux 1930-1955*. Bâle 1955, 59 pages.

— *Gutachten über die Steuerverhältnisse bei Familienaktiengesellschaften*, préface PLATTNER Joseph, juge fédéral, avec la collaboration de : BLUMENSTEIN Irène, BOSSHARDT Oskar, GEERING Walter, IMBODEN Max, KELLER Theo, RIGOLETH Willy, WACKERNAGEL Jacob, ZWAHLEN Henri. Ed. Schulthess et Co AG., Zurich 1955, 133 pages.

CALCATERRA Ercole : *L'agricoltura nello sviluppo delle economie arretrate*. Ed. A. Giuffre, Milan 1954, 147 pages.

CONGARD Roger-Paul : *Etude économétrique de la demande de tabac*. Ed. A. Colin, Paris 1955, 99 pages.

DJOURABTCI Hassan : *La structure économique de l'Iran*. Ed. Droz, Genève 1955, 229 pages.

FREYMOND Jacques : *La Suisse devant la lutte des grandes puissances*. Ed. Rencontres Suisses, Lausanne 1955, 43 pages.

LABASSE J. : *Les capitaux et la région*. Ed. A. Colin, Paris 1955, 532 pages.

LIEBRICH Fritz : *Elemente des Devisenrechts*. Ed. Helbing et Lichtenhan, Bâle 1955, 123 pages.

MARCHAL Jean : *Deux essais sur le marxisme*. Ed. Génin, Paris 1955, 261 pages.

PUBLICATIONS DE L'ASSOCIAZIONE BANCARIA ITALIANA : *Comptes rendus de la première conférence internationale du crédit*. Vol. V : *Le financement du commerce international*. Rome 1954, 477 pages.

PUBLICATIONS DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL : *Techniques administratives de l'assurance sociale.* Genève 1955, 92 pages.

- PUBLICATIONS DE L'O. E. C. E.: *Bulletin trimestriel de statistique de l'acier pour l'Europe.* Vol. VI. N° 1. Genève 1955, 117 pages.  
— *Code de la libération.* Paris 1955, 107 pages.  
— *L'équipement pétrolier en Europe.* Paris 1955, 152 pages.  
— 6<sup>e</sup> rapport de l'O. E. C. E. *De la reconstruction à l'expansion.* Paris 1955, 276 pages.

PUBLICATIONS DE L'O. N. U. : *L'assistance aux handicapés.* Genève 1954, 31 pages.

- *Bulletin trimestriel de statistique du logement et de la construction pour l'Europe.* 1954, vol. II. N° 4, Genève 1955, 101 pages.  
— *Quelques progrès récents de la sidérurgie et l'élargissement du marché de l'acier en 1954.* Genève 1955, 66 pages.  
— *Utilisation rationnelle des combustibles.* Genève 1955, 15 pages.

PUBLICATIONS DES SERVICES AMÉRICAUX D'INFORMATION : *Economic report of the President.* Washington 1955, 203 pages.

- *L'économie américaine — Au delà du « capitalisme ».* Paris 1955, 79 pages.

SCHEURER Frédéric : *L'homme et la nature du point de vue économique.* Ed. Soc. neuch. sc. écon. Bienné 1955, 20 pages.

SIMON-Depitre Marthe : *L'activité professionnelle des étrangers en France.* Ed. Libr. du journal des notaires et des avocats, Paris 1955, 431 pages.

SOLOVEYTCHEK George : *Leu et Cie 1755-1955. Une banque suisse à travers deux siècles d'histoire.* Zurich 1955, 62 pages.

STEER Alfred-G. : *Goethe's social philosophy.* Ed. University of North California, U. S. A. Chapel Hill 1955, 178 pages.





